



© Donatienne Coppeters

*Le travail de sensibilisation à l'environnement de Rise est notamment axé sur la découverte d'entreprises durables. Le 14 septembre 2009, des délégués ont visité la coopérative d'énergies renouvelables Ecopower à Eeklo en Flandre et ses installations d'éoliennes.*

## L'environnement, terrain d'action syndical depuis 20 ans

**En 1996, le Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement (RISE) voyait le jour, avec l'appui du gouvernement wallon de l'époque. Objectif: sensibiliser et former le public syndical au respect de l'environnement. Retour sur cette initiative qui a largement contribué à stimuler la concertation sociale en entreprise sur les sujets environnementaux.**

À la fin des années 80 et au début des années 90, l'intérêt pour les questions d'environnement était loin d'être celui que l'on connaît aujourd'hui. En 1987, le «Rapport Brundtland» commandé par l'ONU évoque pour la première fois la notion de développement durable. En 1990, le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) livre aux décideurs politiques son premier rapport qui pointe clairement l'impact des émissions dues aux activités humaines sur la concentration dans l'atmosphère des gaz à effet de serre, cause du réchauffement général de la surface terrestre. La sensibilisation des citoyens pour les questions d'environnement augmente, mais tous les syndicalistes ne sont pas encore convaincus qu'il s'agit d'un sujet dont ils doivent se préoccuper à l'intérieur des entreprises. Le sujet divise mais, lors du congrès national de la CSC en avril 1990, une majorité de délégués approuvera une résolution dans laquelle l'environnement est érigé en nouvelle priorité syndicale, aussi importante que la croissance économique et le plein emploi.

### *1996: première convention Rise*

Dans la foulée du congrès, côté wallon, la Fec, le service Formation de la CSC, organise dès 1992 une formation «environnement» destinée d'abord aux permanents de la CSC. Le sujet suscite l'engouement et le groupe, composé de représentants de centrales professionnelles différentes, continue à se réunir régulièrement. L'idée naît alors de s'adresser au gouvernement wallon, et en particulier au ministre de l'Environnement Guy Lutgen qui vient d'accorder des subsides aux représentants patronaux.

Pour la CSC, il est clair que, si l'on veut faire avancer la protection de l'environnement dans les entreprises, il ne suffit pas de donner des moyens aux représentants patronaux. Il faut aussi en donner aux représentants des travailleurs. La FGTB se joint à la négociation, qui débouchera en octobre 1996 sur la signature de la première convention Rise. Celle-ci octroie une subvention aux ailes wallonnes de la CSC et de la FGTB afin

de développer conjointement le projet Rise sur une (première) période de trois ans.

Le projet prévoit plusieurs réalisations à destination du public syndical: un guide pratique dans le domaine environnemental, le développement de la sensibilisation et de la formation et la réalisation d'expériences-pilotes dans des entreprises. Six entreprises pionnières seront sélectionnées soigneusement par la CSC et la FGTB: deux dans le Hainaut: Axial (fabrications métalliques) et Kemira (chimie); deux à Liège: UCA (métaux non-ferreux) et Tecni Asbest (désamiantage); l'atelier central SNCB à Salzinnes et Ter Beke (agroalimentaire) à Marche. La machine est en marche. Les premiers groupes de travail, cycles de formation et guides pratiques à l'intention des délégués voient le jour à des vitesses variables selon les entreprises.

### *Compétences environnementales pour le CPPT*

La même année, la loi sur le bien-être élargit les droits syndicaux en environnement. Désormais, les membres du CPPT disposent de compétences élargies permettant d'aborder les questions d'environnement qu'ils peuvent rencontrer dans l'entreprise. Parce que l'environnement est tantôt un coût, tantôt un investissement, les délégués vont aussi



exploiter leur droit d'information en matières économiques et financières abordées en CE: quelle politique industrielle, quelle recherche et développement, le lien avec l'emploi, les qualifications et les perspectives d'avenir de l'entreprise...

## *Mobilité, thème de concertation*

Au début des années 2000, la mobilité des travailleurs devient un thème de concertation à part entière via l'obligation de diagnostic fédéral. Ces évolutions de la législation ont soutenu la légitimité des syndicats sur la question environnementale dans les entreprises.

À partir de 2001, une seconde, puis une troisième convention Rise sera signée et la première convention mobilité voit le jour. De nouvelles dimensions apparaissent dans les missions qui sont assignées par la Wallonie: le dialogue avec les riverains et les associations environnementales, le contrôle par les représentants des travailleurs du respect des dispositions légales au travers des organes de concertation sociale de l'entreprise, la mise en œuvre du permis d'environnement (entré en vigueur en 2002) et des systèmes de management environnemental tels que les certifications ISO 14001 et EMAS. L'accompagnement de plans de déplacements dans les entreprises et sur les zones d'activité économiques mobilise également de nombreux militants et permanents.

## *Emploi, climat même combat*

À partir de 2007, les défis environnementaux sont considérés comme une contrainte incontournable et souvent un paramètre de profit en plus pour les entreprises à l'échelle mondiale. Parallèlement, des militants syndicaux participent en nombre aux manifestations sur le thème du climat avec le slogan «Emploi, climat même combat».

Si la crise économique impacte en partie les agendas, aujourd'hui, on peut dire néanmoins avec certitude que bon nombre d'entreprises wallonnes se sont appropriées le thème de l'environnement et l'ont intégré dans la concertation sociale. Un récent sondage mené par la cellule Rise montre en effet que huit entreprises sur dix ont inscrit des points concernant l'environnement dans leur plan global de prévention et/ou leurs plans annuels d'action. Cette concertation s'exerce essentiellement sur les thèmes des déchets et des produits chimiques dans un peu plus de la moitié des entreprises, de l'énergie pour 40 % d'entre elles, de la pollution de l'air et du bruit pour un peu plus d'1/4 des entreprises avec un CPPT. La mobilité prend également une place grandissante dans les préoccupations recensées.

## *Rise en pratique*

À l'échelle de la Wallonie, la cellule Rise s'efforce depuis 20 ans d'être un aiguillon de ce combat à travers des formations, des reportages vidéos, des visites d'entreprise, des interventions, des articles de presse, un site internet, etc.

Ce travail se fait dans un souci d'éducation permanente, avec la participation active des travailleurs concernés.

La part visible de ce travail de sensibilisation est accessible en ligne sur le site [www.rise.be](http://www.rise.be) et sur la chaîne You Tube qui y est référencée. Les thématiques abordées peuvent être sectorielles quand il s'agit des impacts environnementaux des activités de la construction et du nettoyage par exemple, soit interprofessionnelles quand il s'agit des déchets, de l'eau, des produits dangereux, des déplacements, de la gestion environnementale ou encore, du développement durable. Beaucoup de ces outils s'appuient aussi sur des exemples de «bonnes pratiques» en entreprise puisées sur le terrain.

Dans un contexte où les employeurs se montrent de plus en plus réceptifs, celles-ci se multiplient. La gestion des déchets dans un hôpital, les économies d'énergie dans une entreprise de nettoyage, le développement des alternatives à la voiture individuelle dans une banque ou dans une société de transfert de données, la limitation du gaspillage dans les cantines dans une entreprise du secteur pharmaceutique sont quelques-unes des nombreuses expériences qui contribuent à alimenter le travail de sensibilisation et de concertation autour de l'environnement.

Des nouvelles thématiques, de nouveaux acteurs, de nouveaux enjeux... Les cellules Rise et mobilité ont encore beaucoup de défis à relever, de nombreuses équipes syndicales à accompagner et de fructueuses collaborations à engranger pour accompagner ces changements vers un environnement plus sain et plus juste.

Un appel aux militants sera lancé dans les prochaines semaines afin de participer à une enquête plus approfondie sur les améliorations possibles en matière d'accompagnement syndical. Réservez-lui un bon accueil!

**Source:** «La construction d'une revendication syndicale environnementale à travers du Réseau intersyndical de sensibilisation à l'environnement (Rise)», Évelyne Jadoul, mémoire Fopes 2014-2015.

## *Que peut faire la cellule Rise pour vous?*

Des outils «clés sur porte» vous permettent de développer une thématique dans le cadre de votre mandat syndical: les nanotechnologies, l'alimentation durable, le bruit, les ondes électromagnétiques. Découvrez ces campagnes sur le site [www.rise.be](http://www.rise.be) dans l'onglet «outils d'action».

Vous voulez être tenus au courant de nos prises de positions, des nouvelles publications, des offres de formation? Inscrivez-vous à la lettre d'information «transition juste» qui paraît quatre fois par an. Sur le site [www.lacsc.be](http://www.lacsc.be), cliquer sur «Ma CSC», ensuite se connecter et aller dans «Mon e-dossier syndical», cocher l'option «Je souhaite recevoir»... Et ensuite cliquez sur «Gérez ici les newsletters de la CSC» et sur «Je souhaite recevoir les informations par e-mail concernant mon dossier personnel et les actualités de la CSC».

Vous avez besoin d'un conseil pour aborder un problème environnemental dans l'entreprise? Contactez-nous via la rubrique «contacts» du site [www.rise.be](http://www.rise.be) ou en écrivant à [fec@rise.be](mailto:fec@rise.be).